

COTISATION ANNUELLE

25 € minimum

Toute somme supérieure aidera au développement de l'Amicale.
MERCI

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de l'ARG accompagné de ce bulletin et l'adresser à Colombes
avant le 31 mars 2025

Date du chèque ou du virement :

Montant :

NE PAS AGRAFER VOTRE CHEQUE AU BULLETIN

Nom Prénom		Date de naissance	
Adresse			
Complément d'adresse			
Code Postal et Ville			
Téléphone fixe		Portable	
Courriel			

Veillez remplir toutes les rubriques et indiquer dans celles qui sont vides "néant" de façon à ce que nous soyons certains qu'il ne s'agit pas d'un oubli.

**Règlement de préférence par virement bancaire libellé comme suit :
Adhésion 2025 suivi du Nom et Prénom**

IBAN : FR76 3000 3038 2300 0501 2310 807

Signature obligatoire :

Important : Afin de respecter la nouvelle « Réglementation Générale de la Protection des Données » (RGPD), l'ARG est contrainte de demander votre accord afin de conserver pendant une année vos données personnelles avant tout renouvellement de votre adhésion.